

**RECTIFICATIFS****Rectificatif au règlement (UE) n° 325/2013 du Conseil du 10 avril 2013 modifiant le règlement (UE) n° 36/2012 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie**

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 102 du 11 avril 2013)

Page 3, article 1<sup>er</sup>, au point 6):

*au lieu de:* «c) les paiements dus en vertu de décisions judiciaires, administratives ou arbitraires rendues dans un État membre ou exécutoires dans l'État membre concerné»,

*lire:* «c) les paiements dus en vertu de décisions judiciaires, administratives ou arbitrales rendues dans un État membre ou exécutoires dans l'État membre concerné».

---